

Président  
**Bernard BOUCHER**  
 06 58 17 02 86



## Présentation

Etangs 2<sup>ème</sup> catégorie : 2.8 Ha

## Points clés de la réglementation

- Se conformer aux arrêtés préfectoraux en vigueur et au règlement intérieur de l'AAPPMA.

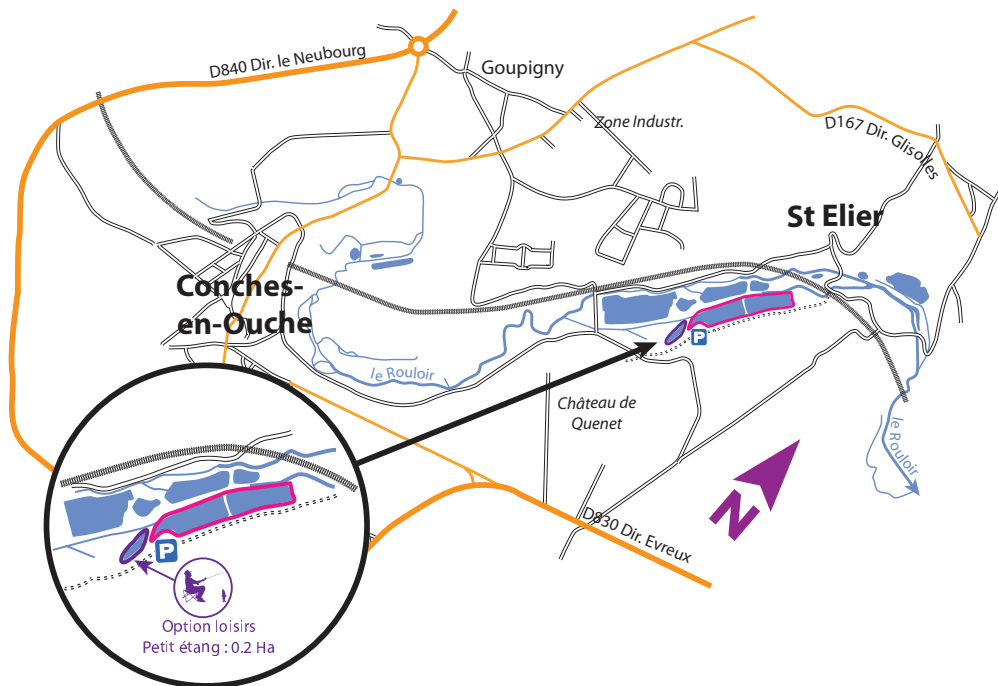


Les étangs de Conches en Ouche.



### Parcours loisir avec supplément

Petit plan d'eau (0.2 Ha)  
 Déversements en truite arc en ciel



Parcours nécessitant l'achat d'un supplément

Parcours de pêche